Vivre ensemble et engagement citoyen

Niveau

- ☐ Maternelle
- ☐ Primaire 1/2/3 CP / CE1 / CE2
- ☑ Primaire 4/5 CM1 / CM2

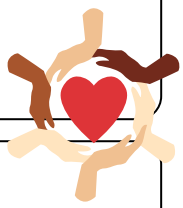
Les droits de l'enfant : les connaître et les faire respecter

COMPÉTENCES VISÉES

- Argumenter et justifier ses choix.
- Coopérer et respecter les opinions des autres.
- Créer une affiche pour transmettre un message.

APPORTS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les droits fondamentaux de l'enfant.
- Apprendre à exprimer son opinion et à écouter celle des autres.
- Sensibiliser au respect, à l'égalité et au vivre-ensemble.



MATÉRIEL

- Affiche des droits de l'enfant disponible sur le site de l'UNICEF
- Bandelettes d'affirmations à découper
- Feuilles, crayons, feutres et marqueurs
- Ciseaux et colle

DISPOSITION

- Sous-groupes de 3 ou 4 pour les discussions
- Individuel / groupe pour la création des affiches
- Groupe-classe pour la présentation et le bilan

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Mise en contexte

Présenter aux élèves la notion de droits de l'enfant et expliquer que chaque enfant possède des droits fondamentaux, quels que soient son origine, sa situation ou ses différences. Échanger avec eux sur l'importance de ces droits dans la vie quotidienne, à l'école, à la maison et dans la société.

2. Discussion en groupe

Par groupes de 3 ou 4, les élèves lisent les bandelettes et discutent pour déterminer si chaque affirmation correspond à un droit officiel de l'enfant. Encourager chacun à exprimer son avis, à expliquer son raisonnement et à écouter les arguments des autres. Réaliser une mise en commun en groupe classe.

3. Création d'une affiche

Chaque élève ou groupe choisit un droit qui lui tient à cœur et réalise une affiche pour l'illustrer. Les élèves peuvent utiliser des dessins, des mots-clés, des slogans ou de courtes phrases pour expliquer leur choix. Les encourager à créer un message clair, positif et accessible à tous.

4. Présentation et bilan

Les élèves présentent leur affiche et expliquent leur choix. Terminer par un échange sur l'importance de connaître ses droits et de respecter ceux des autres : quels droits avez-vous découverts ? Pourquoi est-il important que tous les enfants aient des droits ? Avez-vous été d'accord avec les autres membres de votre groupe ? Comment avez-vous trouvé un accord ? Que pouvons-nous faire, à l'école, pour respecter les droits de chacun ?



Cette aventure a été conçue et réalisée en partenariat avec Valentine Anciaux.

J’ai le droit de manger des aliments bons pour ma santé et d’avoir de l’eau potable.

J’ai le droit d’avoir tous les jouets que je veux.

J’ai le droit d’être protégé contre la violence et les mauvais traitements.

J’ai le droit de ne jamais aller à l’école si je n’en ai pas envie.

J’ai le droit de jouer, de me reposer et de participer à des activités de loisirs.

J’ai le droit d’être respecté, quelle que soit ma couleur de peau, mon origine, ma religion ou mon handicap.

J’ai le droit de manger tous les bonbons que je veux.

J’ai le droit d’aller à l’école et d’apprendre.

J’ai le droit d’exprimer mon opinion et d’être écouté.

J’ai le droit de conduire une mobylette sur la route, même si je suis trop jeune.

J’ai le droit d’être protégé contre le travail dangereux et l’exploitation.

J’ai le droit de vivre en sécurité et d’être protégé contre les dangers.

J’ai le droit de me coucher à l’heure que je veux, même les jours d’école.

J’ai le droit d’avoir un logement, des vêtements et ce dont j’ai besoin pour grandir.

J’ai le droit de taper mon frère, ma sœur ou un camarade si je suis en colère.

J’ai le droit d’être protégé contre la guerre et ses conséquences.

J’ai le droit de recevoir des soins lorsque je suis malade ou en situation de handicap.

J’ai le droit de jouer aux jeux vidéo aussi longtemps que je le souhaite.

J’ai le droit de connaître mes droits et d’accéder à des informations adaptées à mon âge.

J’ai le droit d’avoir un animal de compagnie, même si mes parents ne sont pas d’accord.

J’ai le droit de vivre dans un environnement sain, qui protège ma santé.

J’ai le droit de recevoir de l’aide si quelqu’un me fait du mal.

J’ai le droit de participer à des activités culturelles, artistiques et sportives.

J’ai le droit de préserver ma vie privée et d’être respecté dans mon intimité.